



Contactez-nous !!!

SUD / Solidaires CG 92
Hôtel du département, bureau 945
2-16 bd Soufflot, 92015 Nanterre cedex
06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37
06 95 70 71 45, 01 47 29 31 36ucation92
sudcg92@yahoo.fr

Union
Syndicale
Solidaires

Expression du syndicat **SUD / Solidaires** du Conseil Général des Hauts-de-Seine. Mai 2013

Le gouvernement veut brader les services publics : Résistance !

Le Premier ministre a indiqué dimanche 5 mai que le gouvernement envisage de « réduire la participation de l'Etat dans le capital d'un certain nombre d'entreprises publiques ». Il tente de nous faire croire que ce sera une bonne chose pour l'économie. Depuis 1986, la liste est très longue des entreprises publiques privatisées, totalement pour la plupart, partiellement pour certaines. C'est d'ailleurs le gouvernement PS/PCF/Verts de L. Jospin, de 1997 à 2002 qui en a commis le plus. Les privatisations, mêmes rebaptisées « ouverture du capital », ont toujours des conséquences négatives pour la population : les actionnaires privés n'ont que faire des besoins collectifs, seuls leurs profits personnels les intéressent. Ces privatisations servent aussi à remettre en cause les droits du personnel et à tirer vers le bas les droits de tous les travailleurs/ses. S'il s'agit de chercher de l'argent pour répondre aux besoins sociaux, pour revaloriser les allocations chômage, minima sociaux, les salaires et les retraites, il y a une autre solution : en finir avec ce système où la richesse produite par les salarié-es est volée par celles et ceux qui les exploitent.

Pour cela, il faut rompre avec les politiques menées depuis des décennies. Il faut assumer un affrontement direct avec le patronat, les actionnaires, les banquiers, avec tous les donneurs de leçons qui volent les Impôts et font prospérer les paradis fiscaux. De l'argent, il y en a ! Le patrimoine professionnel de Bernard Arnault, patron de LVMH, représente 21,2 milliards d'euros. Il faudrait à un-e smicard-e 1,6 million d'années pour gagnercette somme. Et encore il ne s'agit que de son patrimoine professionnel...

Liquider les dernières entreprises publiques est une mauvaise solution.

C'est encore une fois socialiser les pertes et privatiser les profits !

C'est détruire toute possibilité de garantir les biens communs fondamentaux.

Invertissons la tendance, une autre organisation de la société est possible.

Nous ne sommes pas obligé-es de travailler pour le seul profit d'une minorité ;

réduisons le temps de travail (et pas les salaires !) de tous et toutes pour éliminer le chômage.

Prenez nos affaires en mains !



Répression antisyndicale : en refusant l'amnistie, le Parti Socialiste couvre la politique sarkozyste

Aux ordres du gouvernement, le Parti Socialiste a provoqué le rejet en commission des lois de la proposition de loi d'amnistie des faits commis par des syndicalistes. Ce projet est pourtant bien en-deçà de ce que serait une loi rétablissant la justice et reconnaissant la réalité de la violence patronale et gouvernementale exercée à l'encontre des salarié-es, de la population la plus démunie, de celles et ceux qui répondent aux attaques sociales, économiques, écologistes. Ces militant-es ont été condamné-es parce qu'ils et elles organisaient les luttes contre les fermetures d'entreprises et les licenciements, contre la contre-réforme des retraites, pour le droit au logement pour toutes et tous, contre la culture du maïs transgénique, etc. En refusant une loi d'amnistie, même réduite, le Parti Socialiste donne raison au pouvoir sarkozyste qui réprimait ces mouvements sociaux !

Debout face à la haine ! Homophobes au placard !

Depuis son annonce, la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe a fait l'objet d'attaques et d'injures homophobes proférées en toute impunité. Face à cette « libération » de paroles haineuses et de violences physiques, les réactions sont généralement passives, timorées, complaisantes quand elles ne sont pas, le plus souvent, inexistantes. Les « acteurs et actrices du débat » ne cessent d'alléguer qu'ils et elles ne sont en rien homophobes. Et pourtant, il n'y a pas d'autres mots pour désigner ce refus de l'égalité des droits pour les couples homosexuel-les. Ces décisions concernent des vies particulières et ces propos alimentent des souffrances réelles dans toute la population, notamment chez les jeunes frappé-es d'un taux de suicide alarmant, ou comme ces agressions physiques insupportables contre les personnes homosexuel-les. L'homophobie trouve également son écho dans le monde du travail : placardisation, harcèlement, discrimination salariale, insultes, sarcasmes... Le syndicat SUD/Solidaires s'inscrit dans la lutte contre l'homophobie.

Rappel de la loi : Dans le code pénal (art.132-77) l'homophobie est une circonstance aggravante lorsque l'infraction a été commise pour un motif homophobe. La loi punit également la publication de propos injurieux, diffamatoires ou caractérisant une provocation à la discrimination ou alors à la violence envers des personnes homosexuelles.

Qu'est-ce que le syndicat SUD/Solidaires ?

SUD/Solidaires entend mettre en œuvre un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et transformation de la société. Un syndicalisme de lutte pour la construction de réels rapports de forces pour contrer les politiques capitalistes. Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs favorables aux salariés, chômeurs, précaires, pauvres...Aujourd'hui, il s'agit de créer des conditions d'actions efficaces pour imposer d'autres choix économiques et sociaux. Pour nous, défendre efficacement les travailleurs, c'est être capable d'agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence. Nous avons l'ambition de participer à la rénovation du syndicalisme pour redonner aux salariés le goût de l'action collective.